

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE
LUNDI, LE 5 JUIN 2017 À 20 HEURES À LA SALLE COMMUNAUTAIRE.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Jean-Guy Poirier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers, Daniel Paquet, Denis Gauthier, Denis Drouin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

La directrice générale, Nathalie Arsenault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-06-05-01 Ouverture de la séance

2017-06-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

2017-06-05-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Après lecture, il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2017 soit adopté.

2017-06-05-04 Liste des déboursés du mois de mai

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Denis Drouin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que cette liste au montant de 85 609,74 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2017-06-05-05 Correspondance (dons)

Chorale La Voix des Ondes

Il est proposé par le conseiller Denis Gauthier, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), qu'un don de 300 \$ soit fait à la chorale La Voix des Ondes de Saint-Siméon pour le projet de spectacle prévu le 2 décembre 2017 à la salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond.

Droits et Recours Santé mentale GÎM

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquet, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), qu'un don de 50 \$ soit versé à cet organisme en guise de soutien.

Secteur Pastoral au CŒUR de la Baie

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), de contribuer à la publication du feuillet paroissial des cinq paroisses du Secteur Pastoral au «Cœur de la Baie» pour un montant de 275 \$.

2017-06-05-06 Demande de dérogation mineure (lot 5 595 783)

Le propriétaire désire construire un bâtiment commercial (poste d'essence avec dépanneur) sur le lot 5 595 783 du cadastre du Québec. Une dérogation a déjà été accordée, mais le projet a changé (alignement différent du bâtiment principal et abri à compresseurs annexé à l'arrière). La demande formulée consistait à permettre l'implantation d'appareils de chauffage ou de climatisation à 4,4 m de la ligne arrière du lot au lieu du minimum prescrit à 5 m, permettre la construction d'un bâtiment commercial (poste d'essence avec dépanneur) à une distance variant de 3,3 m à 7,6 m de la ligne arrière du lot au lieu du minimum prescrit à 10 m, et permettre que les deux (2) enseignes installées sur la marquise aient une hauteur supérieure au toit de la marquise.

Par contre, le propriétaire achète 10,66 m de terrain à l'arrière au lieu de 7,62 m. Ainsi, les dérogations seront de permettre la construction d'un bâtiment commercial (poste d'essence avec dépanneur) à une distance de 6,4 m de la ligne arrière du lot au lieu du minimum prescrit à 10 m, et permettre que les deux (2) enseignes installées sur la marquise aient une hauteur supérieure au toit de la marquise.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a acheté au total 10,66 m de terrain à l'arrière;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'achat du terrain à l'arrière, les appareils de chauffage ou de climatisation seront conformes au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'achat du terrain à l'arrière, le bâtiment commercial sera situé à 6,4 m de la ligne arrière du lot ;

ET compte tenu de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme donné le 24 mai 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 783 du cadastre du Québec.

2017-06-05-07 Adoption – Règlement 447-17 Modifiant le règlement numéro 362-09-2 (zonage)

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquet, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le règlement numéro 447-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon soit adopté.

Ce règlement est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Siméon aux fins de consultation.

**2017-06-05-08 Adoption – 2^e projet Règlement 452-17
Modifiant le règlement numéro 362-09-2 (zonage)**

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le 2^e projet de règlement numéro 452-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon soit adopté.

Le 2^e projet de règlement numéro 452-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Siméon aux fins de consultation.

**2017-06-05-09 Adoption – Règlement 453-17
Établissant la rémunération du personnel électoral**

ATTENDU l'avis de motion donné à cet effet;

Il est proposé par le conseiller Denis Gauthier, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le règlement 453-17, établissant la rémunération du personnel électoral, soit adopté.

Une dispense de lecture est demandée compte tenu que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du règlement préalablement.

2017-06-05-10 Inspection de conduites – octroi du mandat

ATTENDU le mandat octroyé à Norda Stelo pour l'élaboration d'un plan d'intervention (PI) visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales (eau potable, eaux usées et pluviales);

ATTENDU QUE l'inspection de certaines conduites est requise et demandée pour accompagner et appuyer les recommandations du PI;

ATTENDU l'offre de services reçue de la part de Can-Explore Inc.;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Drouin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que la firme Can-Explore Inc. soit mandatée pour réaliser l'inspection de 2,2 kilomètres de conduites conformément à l'offre de services reçue par courriel le 16 mai 2017 au montant de 21 504 \$, taxes en sus.

2017-06-05-11 Fonds d'Aide aux Initiatives régionales 2017-2018

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), qu'une demande soit soumise dans le cadre du Fonds d'aide aux Initiatives régionales pour une subvention à obtenir de 10 000 \$.

Pour la réalisation de ce projet, la Municipalité s'engage à injecter la quote-part exigée de même que les sommes afférentes à la réalisation des travaux projetés par ce projet.

La directrice générale est désignée à titre de signataire pour cette demande et pour son suivi.

2017-06-05-12 Office municipal d'habitation – États financiers 2016

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'OMH pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquet, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter ces états financiers, lesquels indiquent une participation municipale de l'ordre de 7 975 \$.

**2017-06-05-13 Service Ambulancier de la Baie
Nomination des représentants pour les années 2017-2018
et 2018-2019**

ATTENDU l'échéance du mandat des représentants de la Municipalité de Saint-Siméon auprès du Service Ambulancier de la Baie;

ATTENDU la volonté des représentants de renouveler leur mandat;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Gauthier, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), de nommer messieurs Royal Poirier et Denis Drouin à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Siméon pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

**2017-06-05-14 Projet de loi numéro 122 – Demande d'adoption du projet
de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017**

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), :

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

2017-06-05-15 Association touristique régionale de la Gaspésie

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que la Municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre à l'Association touristique régionale de la Gaspésie.

2017-06-05-16 Autres sujets

2017-06-05-16-01 Fonds pour l'accessibilité – Volet collectivités

ATTENDU le lancement de l'appel de propositions dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité;

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande de financement dans le cadre de ce projet sous le volet Accessibilité dans les collectivités.

Le maire, Jean-Guy Poirier, et/ou la secrétaire-trésorière, Nathalie Arsenault, sont désignés à titre de signataires pour cette demande.

2017-06-05-17 Période de questions

Divers échanges ont porté sur l'importance d'ajouter du gravier dans le stationnement du chalet de l'Île de même qu'aux abords de la route Poirier.

Des questionnements ont été soulevés sur la mise en valeur et la publicité des terrains du développement Richard ainsi que sur la possibilité de réinstaller un escalier menant à la plage située près de l'embouchure de la rivière.

Une quinzaine de personnes étaient présentes.

2017-06-05-18 Levée de la séance

Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance.

Jean-Guy Poirier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale